

### **Guide Infos Vacances Été 96 - Réaffectation de recettes publicitaires - Transfert de crédits - Crédit complémentaire**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le financement de l'édition 1996 du guide Infos Vacances Été :

1) par la réaffectation du complément de recettes attendu résultant des insertions publicitaires, prévues pour participer aux dépenses de fabrication de ce document, soit 11 000 F, qui seront ouverts en recettes et dépenses,

2) par un transfert de crédits d'une somme de 31 000 F du compte de dépenses imprévues chapitre 940 à l'imputation 92.022.6238.00300.

Une prévision de recettes de 28 000 F figure au budget primitif 1996, au 92.21/7088.300 destinée à encaisser les recettes publicitaires ; il convient donc de transférer ce crédit de recettes au 92.022/7088.300.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions et à m'autoriser à :

\* transférer 28 000 F du 92.21/7088.300 au 92.022/7088.300,

\* transférer 31 000 F du compte dépenses imprévues chapitre 940 au chapitre 92.022/6238.300,

\* ouvrir en recettes et dépenses un crédit de 11 000 F au 92/022.7088.300 et au 92/022.6238.300 qui sera repris au budget supplémentaire.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, il en est ainsi décidé à l'unanimité.

*Visa préfectoral du 2 juillet 1996.*